

On ne lâche rien... ;-)

Date : 15 juin 2016

Copie d'un nouveau courriel que je me vois contraint d'adresser ce 15 juin 2016 au responsable du service de l'assemblée, des affaires juridiques et de la documentation du département d'Ille-et-Vilaine :

Bonjour Monsieur Rxxx,

Vous m'avez indiqué le 8 avril 2016 que « *la relecture des débats des sessions du dernier trimestre 2015 étant en cours* », vous n'étiez pas en mesure de me les communiquer, ces documents conservant - de votre point de vue (qu'au demeurant je ne partage pas) - « *un caractère préparatoire tant qu'ils n'ont pas été établis sous leur forme définitive* » .

Espérant qu'au 15 juin 2016, les comptes rendus des sessions des 5 novembre et 16 décembre 2015 aient enfin pu être relus, je reviens une nouvelle fois solliciter la transmission d'une version numérique.

Vous comprendrez aisément qu'il me serait difficile d'expliquer de nouveaux délais autrement que pour cause de rétention administrative.

Bien à vous

Patrick Jéhannin

copie : jean-luc.chenut@cg35.fr, GroupeSocialisteetApparentes@cg35.fr, groupe.radical@cg35.fr, udc35@cg35.fr

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<http://etreounepasetrebretillien.com>

